

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 2 avril, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Les conseiller-ère-s : Jean-François Martel, Roger Guimond, Marie-Josée Thériault, Serge Pineault, Patrick N. Jean et Alain Martel.
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale / Greffière et Linda Levesque Borris, Greffière adjointe
Assistance : 0

DÉLÉGATION : BRIGADE D'INCENDIE

Après un mot de bienvenue et de remerciements de la Maire, les officiers de feu, MM. Serge Cayouette, chef pompier, Alain Lagacé, assistant chef, Denis Thériault, Martin Pelletier et Ricky Akerley, capitaines, présentent le rapport de la Brigade d'incendie, notamment :

- Recrutement : 3 nouveaux pompiers – La Brigade compte maintenant 29 pompiers actifs ;
- Don de 4 nouvelles radios par la province ;
- Loto pompier 2024 : revenu net de 21 032,50 \$;
- Service de sécurité lors des parades sur la rue Canada : les membres de la Brigade d'incendie n'assureront plus la sécurité dorénavant puisque ce n'est pas dans leur mandat et que le service doit demeurer disponible en cas d'urgences ;
- Mur de reconnaissance : Lawrence Cayouette et Michel Perron (pompiers honoraires) ;
- Pompier de l'année 2024 : Denis Thériault ;
- Cérémonie de reconnaissance aux années de service des pompiers à prévoir ;
- Mesures d'urgence : protocole de porte à porte lors de panne électrique, approuvé ;
- Caserne : l'aménagement futur d'une nouvelle caserne à l'extérieur au bâtiment municipal est envisagé, du fait de l'espace restreint de la caserne actuelle – des fonds des gouvernements fédéral et provincial pourraient être disponibles ;
- Possibilité de l'acquisition d'une échelle aérienne.

Après remerciements de part et d'autre, la délégation quitte à 19 h 34.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 40.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2024-060

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick Jean, que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

4. BC2 – INFRASTRUCTURES RÉGIONALES

Suite à l'étude par la firme BC2 afin de permettre à la CSRNO d'évaluer les meilleures façons de valoriser et soutenir les infrastructures sur son territoire, la Maire informe que les cinq infrastructures définies sont réparties comme suit : quatre à Edmundston et une à Grand-Sault. Elle questionne le Conseil à savoir leur position à cet effet, laquelle sera soumise à la réunion de la CSRNO le 8 avril prochain. Le Conseil convient d'un commun accord de ne pas appuyer le choix des infrastructures définies par la CSRNO.

5. DÉLÉGATION : BRIGADE D'INCENDIE

Les membres de la Brigade ont présenté leur rapport précédent la réunion.

6. SUIVI DÉLÉGATION

Recrutement de pompiers volontaires :

RÉSOLUTION 2024-061

En vertu de l'arrêté municipal no 29-2020 sur la protection contre l'incendie, il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que les nouveaux pompiers volontaires, MM. Maxime Deschênes, Vincent Faucher et Ashirmyrat Saparov, soient admis au sein de la Brigade d'incendie de Saint-Quentin, et ce, pour une période probatoire de deux ans, conformément à l'article 6.8 de la Constitution et règlements généraux de la Brigade d'Incendie de Saint-Quentin. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

7. ENTENTE DE DÉGAGEMENT – ASSOCIATION DE RECHERCHE ET SAUVETAGE AU SOL DU N.-O. (ARSSNO)
Suite à la requête de l'ARSSNO en vue de l'entrepôt d'un camion d'utilité lors des recherches, Mme Coulombe informe qu'une réponse est attendue auprès des assureurs de la Ville à cet effet. Le Conseil recommande d'apporter ce dossier à la prochaine réunion.

8. CIRCULAR MATERIALS – ENTENTE DE PROMOTION
Concernant l'entente soumise par Circular Material, en vue de la promotion des collectes des déchets solides à même le calendrier des collectes de matières recyclables, le Conseil recommande de reporter la décision d'accepter ou non, suivant la rencontre prévue le jeudi 4 avril 2024 avec la Commission des services régionaux du Nord-Ouest (CSRNO) afin d'obtenir de plus amples informations, à la prochaine réunion du Conseil.

9. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Une rencontre avec M. Julien Bouchard, Directeur des opérations du comité d'urbanisme de la CSRNO, relativement à l'aménagement du territoire dans le quartier 2, est prévue le 4 avril 2024, 14 h.

10. CGBVRF – PROJET ÉCO-ACTION
RÉSOLUTION 2024-062
Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Alain Martel, que la Ville de Saint-Quentin appuie le projet Éco-Action du Conseil de Gestion du Bassin-Versant de la Rivière Restigouche Inc., visant la protection des écosystèmes aquatiques en favorisant l'infiltration de l'eau dans le Bassin versant du ruisseau Five Fingers, en contribuant en main d'œuvre sur une période de 3 ans d'une valeur de 24 500\$. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS
Plainte – rue Latour :
Suite à la plainte de propriétaires d'une maison à appartements sur la rue Latour concernant l'évacuation des eaux usées, le Conseil recommande de faire parvenir une lettre informative sur la non-responsabilité de la Ville de Saint-Quentin.

Soumissions – réfection de la rue Labrie :
Suite au lancement d'un appel d'offres par la firme « englobe » en vue de la réfection de la rue Labrie, deux soumissions sont présentées :

1) Denis Banville Excavation Inc. :	499 866,00 \$ plus TVH
2) Northern Construction Inc. :	528 375,00 \$ plus TVH.

RÉSOLUTION 2024-063
Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que la soumission la plus basse, en l'occurrence celle de Denis Banville Excavation Inc. au coût de 499 866,00 \$ plus TVH, en vue de la réfection de la rue Labrie, soit approuvée. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12. PROCÈS-VERBAUX 2010 ET MOINS – ARCHIVES PROVINCIALES
RÉSOLUTION 2024-064
En vertu de l'Autorité réglementaire des documents municipaux, il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, que les procès-verbaux des réunions du Conseil municipal datant de 2010 et moins, soient transférés aux Archives provinciales du Nouveau-Brunswick à Fredericton, pour imagerie et conservation permanente. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13. CHAMBRE DE COMMERCE
La conseillère Marie-Josée Thériault commente l'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce tenue le 27 mars 2024 à laquelle prenait part également le conseiller Roger Guimond. Elle informe que les nouveaux règlements administratifs de l'organisme sont approuvés.

14. COMITÉ DU PERSONNEL
Cet item sera discuté à huis clos.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2024-065

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2024-066

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Alain Martel, que le huis clos prenne fin. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

RAPPORT DU HUIS CLOS

(Mme Borris quitte la réunion pour conflit d'intérêts)

COMITÉ DU PERSONNEL

- Lettre de remerciements de la trésorière adjointe, Mme Guylaine P. Martel, suite à l'ajustement salarial adopté ;
- Rapport d'appréciation de rendement intérimaire de la Directrice de la vie communautaire et tourisme, Mme Céline Savard.

RÉSOLUTION 2024-067

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick Jean, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 21 h 55.

Suzanne Coulombe
Directrice générale / Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe